per
sqe

Journal d'agriculture tropicale et
de botanique appliquée

Les rites de cueillette au Cambodge

Marie Alexandrine Martin

Citer ce document / Cite this document :

Martin Marie Alexandrine. Les rites de cueillette au Cambodge. In: Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée, vol. 23, n°7-12, Juillet-décembre 1976. pp. 205-220;

doi : https://doi.org/10.3406/jatba.1976.3250

https://www.persee.fr/doc/jatba_0021-7662_1976_num_23_7_3250

Fichier pdf généré le 24/02/2020

BY: $ = creative commons

NOTES ET ACTUALITÉS

LES RITES DE CUEILLETTE AU CAMBODGE

Par Marie Alexandrine MARTIN

Dans un récent article (1) j'ai exposé l'historique, les techniques de culture et de cueillette des fruits de cardamome, les problèmes de main-d'œuvre et la commercialisation du produit. Le rituel qui accompagne les différents travaux de plantation (ou de protection) et de ramassage n'ayant pu être inséré dans ce texte, je vais le décrire ci-dessous en me référant également aux rites observés lors d'autres collectes en forêt et en considérant aussi bien les populations cambodgienne que pear. Dans tous les cas, les cueillettes donnent lieu à des cérémonies analogues dont la plus importante est le rite qui précède la collecte s. s.

I. — *GÉNÉRALITÉS SUR LES PRODUITS COLLECTÉS*

Je rappellerai brièvement les caractéristiques botaniques et écologiques de la cardamome et de l'arbre fournissant le bois d'aigle. La cardamome, *Amomum kravanh* Pierre ex Gagnep., est une plante herbacée de deux à trois mètres de haut, appartenant à la famille des Zingibéracées et dont l'inflorescence sort directement du rhizome qui porte également les tiges feuillées (fig. 1). Elle croît essentiellement au Cambodge et en Thaïlande (2) en sous-bois de forêt tropicale dense et humide et exige un sol bien drainé et riche (basalte ou argile rouge ferralitique provenant de la décomposition des grès dans les cas rencontrés). Les Khmers appellent ces formations végétales *prey trâcêak* « forêts froides et humides » et *prey crov* « forêts profondes » et donnent à la plante le nom de *krâvanh*. L'espèce est spontanée (Cambodge) ou cultivée (Cambodge et Thaïlande); on parle alors respectivement de *prey krâvanh* « forêt de cardamomes » et de *câmkaa* ou *suon* (3) *krâvanh* « champ ou jardin de cardamomes ».

La recherche du bois d'aigle, qui se déroule selon un rituel analogue, peut se faire à

(1) « La cardamome en milieu cambodgien », *Bulletin du Centre d'Étude de Géographie tropicale de Bordeaux*, sous presse.

(2) Une autre cardamome, *Elettaria cardamomum* K. Schum. croît en Inde.

(3) *Câmkaa* est le terme utilisé au Cambodge, sauf dans les régions frontalières où, tout comme en Thaïlande, on emploie le mot *suon*.

Persée creative commons



a



b

Fig. 1. — a) Sous-bois à cardamomes (premier plan);
b) inflorescence de cardamome

n'importe quel moment de l'année alors que la collecte des fruits de cardamome est évidemment limitée à l'époque de maturation de ceux-ci, c'est-à-dire de juin à septembre généralement. L'origine du bois d'aigle (fig. 2) fourni par *Aquilaria crasna* Pierre ex Lecomte, arbre de la famille des Thyméléacées, de 30 à 40 m de haut, est mal connue. Au centre du tronc, des branches principales, voire dans les racines se forme un bois noirâtre très odoriférant ou *khleum krâsnaa*, brûlé lors des incinérations ou utilisé pour confectionner des baguettes d'encens. On l'emploie aussi en médecine populaire. L'arbre croît en forêt dense et humide sur des sols variés. S'agit-il d'un champignon parasite? On serait tenté, en effet, de croire à une maladie car, disent les cueilleurs, les arbres âgés contenant du *khleum* sont dépourvus de feuilles et se meurent; c'est d'ailleurs un moyen de repérer le bois d'aigle. Pour les jeunes arbres, il est plus difficile de s'assurer de sa présence: ils sont vigoureux et il faut les sonder tout d'abord. Un individu non producteur s'appelle *khlaay* mais *can krâsnaa* dès qu'il contient le précieux bois.

C'est de mars à mai, avant l'arrivée des grosses pluies, qu'on récolte le miel sauvage. On trouve les ruches aussi bien en forêt semi-dense qu'en forêt dense et sur des arbres de tailles variées. Seuls les géants de la forêt tels *Tetrameles nudiflora* R. Br., *spuong* ou *sâmpung*, des Diptérocarpacées, *cheu tiel*... font l'objet d'un rite car ce sont les seuls à être habités par un génie ou *méé nieng*; le miel qu'ils portent s'appelle *tuk khmum mien mcah* « miel avoir propriétaire » (en l'occurence le génie). Celui des autres espèces, *Peltophorum* spp., *Dalbergia* spp. ..., qui ne possèdent pas de *méé nieng* est dit *tuk khmum rieh* (*rieh*: mot non traduisible pour le moment).

II. — *LES HOMMES ET LES TECHNIQUES DE COLLECTE*

1) *Les ethnies et les cueilleurs*

Actuellement la population du Massif des Cardamomes est composée de gens parlant soit la langue pear, soit un cambodgien dialectal présentant des caractères archaïques, ou encore de Pear khmérisés. On ne part jamais seul en forêt. Des groupes se forment dont la composition est réglée par des facteurs divers.

Pour les « forêts de cardamomes » c'est la majorité des hommes valides du district ou d'un groupe de villages (50 à 100 individus) qui doit, chaque année, participer à la cueillette dans un secteur de forêt assigné par l'État. Les fruits sont obligatoirement vendus à l'Administration par l'intermédiaire de coopératives. Il faut voir, dans cette collecte obligatoire, la trace de l'esclavage qui fut aboli le 1er février 1898. A l'époque où il existait, certains habitants de la montagne avaient le statut d'« esclaves des cardamomes » (1); de même on connaissait les « esclaves des éléphants », ceux de la pagodite et peut-être du bois d'aigle. En Thaïlande, où le produit de la récolte appartient à celui qui a planté le terrain en *krâvanh*, le recrutement en main-d'œuvre est confié à un chef d'équipe choisi par le « propriétaire »; elle est toutefois essentiellement cambodgienne, le nombre d'individus retenus variant selon la surface du « jardin ».

La recherche du bois d'aigle est libre au Cambodge, seulement tolérée par l'État en Thaïlande, à cause de la tendance destructrice de certaines méthodes (2). Les groupes

(1) Pour plus de détail sur ce point, cf. « la cardamome en milieu cambodgien », *op. cit.* et « les Pear, agriculteurs-cueilleurs du Massif des Cardamomes », *Études Rurales*, 1974, 53-54-55-56, janvier-décembre: 439-447.

(2) Il arrive en effet qu'au lieu de sonder l'arbre avec une gouge, on l'abatte purement et simplement sans même savoir s'il contient ou non du bois d'aigle. Ces pratiques destructrices sont souvent l'œuvre d'étrangers à la région.

comprennent généralement deux à cinq hommes: ce sont soit des membres d'une même famille, soit des individus qui s'assemblent par affinités. Arrivés dans la forêt, ils se séparent et chacun cherche pour son propre compte; ils se réunissent à nouveau à la tombée de la nuit. Il n'y a aucun droit de propriété sur les arbres (sauf ceux situés dans les brûlis); c'est celui qui trouve le bois d'aigle et le récolte immédiatement qui en est le possesseur.

La collecte du miel réunit deux à trois hommes, parents ou amis; celui (individu ou groupe) qui le premier a vu la ruche est propriétaire du miel même s'il ne le collecte pas sur le champ: il lui suffit, par un repère fait sur l'arbre (un bâton glissé dans une entaille pratiquée dans l'écorce, le *caar*), d'indiquer à autrui que la ruche appartient déjà à quelqu'un.

Quel que soit le produit recherché, le départ en forêt a toujours lieu un jour faste.

2) *Les techniques de récolte*

Elles varient selon le produit:

— cueillette essentiellement manuelle pour les cardamomes: récolte, dépiquage et séchage des fruits, éclaircies pratiquées dans le sous-bois;

— extraction du bois d'aigle au moyen d'une gouge;

— collecte du miel par enfumage de la ruche.

Les cueillettes ont en commun d'avoir lieu en forêt (forêt dense pour les cardamomes et le bois d'aigle, forêts dense et demi-dense pour le miel), de mobiliser un plus ou moins grand nombre d'individus à la fois et de se dérouler selon un rituel ancestral qui va être décrit maintenant.

III. — *LE RITUEL DE CUEILLETTE*

1) *Les phases du rituel proprement dit*

J'exposerai les cérémonies en me référant à la collecte des cardamomes qui semble être la plus ancienne cueillette d'envergure pratiquée au Cambodge de nos jours et soulignerai les analogies et les différences notées pour le bois d'aigle et le miel.

La cérémonie la plus spectaculaire, celle qui traduit l'aspect religieux du lien qui unit l'homme à la nature a lieu avant le démarrage de la cueillette proprement dite; on l'a parfois appelée « rite d'ouverture de la forêt » (cf. p. 219).

C'est chez les Pear que le rituel semble le plus strictement appliqué. En d'autres endroits (Cambodgiens du Phnom Thmar Keo, Pear khmérisés de Kompong Som Leu (1)), il n'a apparemment pas la solennité ni la profondeur religieuse des cérémonies observées en milieu pear telles qu'elles avaient été contées à R. Baradat (2) et que les populations de Peam Prus et de Kranhung continuent de pratiquer. Toutefois en 1970, les offrandes aux génies pour obtenir l'autorisation de cueillir étaient obligatoires et avaient cours dans tout le Massif des Cardamomes et, si un relâchement était visible

(1) Il est parfois difficile, dans le Massif des Cardamomes, de distinguer entre Cambodgiens et Pear khmérisés. Les habitants du Phnom Thmar Keo appartiennent peut-être au premier groupe mais les recherches n'ont pu être poursuivies dans ce secteur.

(2) « Les Sâmrê ou Peâr, population primitive de l'ouest du Cambodge », Hanoi *BEFEO*, 1941, XLI: 1-101.

dans les villages du pourtour de la chaîne — relâchement rapporté par les villageois eux-mêmes — il concernait plus la forme que le fond.

a) *laeung* (ou *saên*) *prey soom beh*, « faire des offrandes (aux génies de) la forêt (pour) demander l'autorisation de cueillir » (1)

Les offrandes sont présentées avant le repas du matin, juste après le lever du soleil et uniquement un jour saint: le 7e jour de la lune croissante ou le 7e jour de la lune décroissante. Auparavant le *méé prey* a construit un autel ou *rien nêak taa* fait de perchis et de bambou, tourné vers l'est et qui comprend trois niveaux (fig. 3):

— le premier niveau (supérieur), que les génies de la forêt occupent pendant la cérémonie, est recouvert dans sa partie horizontale d'un tissu rouge et, dans sa partie verticale, d'un papier argenté ou doré. On y dépose les effigies en bois des deux *nêak taa*, « génies » mâle et femelle, les *tevat*, de taille identique et qu'on vient de fabriquer;

— sur le niveau 2, on dispose les offrandes suivantes:

une tête de porc (remplacée par une tête de varan, *trâkuot*, pour la collecte du miel (2)
une poule bouillie par abri
une bouteille d'alcool par abri
des bougies et des baguettes d'encens en grande quantité mais en nombre non précisé
des aliments
des *(s)ânsââm* ou gâteaux triangulaires, attachés par 10
des feuilles de bétel, des noix d'arec et des baguettes d'encens piquées dans des fragments de tige de bananier; la forme la plus courante de cet ensemble est le *slaa thoo* (*slaa* = arec; *thoo* = loi, du sanskrit *dharma*) (fig. 3)

— le *méé prey* ou « chef des cardamomes », dépositaire des règles de ce rituel, le buste drapé de cinq coudées d'étoffe blanche, le visage tourné vers les *tevat*, s'assoit sur le niveau 3 (inférieur), afin d'avoir une position plus élevée que les *koon khmuoy* ou cueilleurs (*koon* = enfant, *khmuoy* = terme de parenté désignant les neveux et les nièces) et d'être plus près des génies.

Sous le niveau 2, on place un récipient fait d'un fragment de feuille de bananier, le *kântoong*, qui contient de la nourriture destinée aux mânes, esprits et fantômes *(bey saac, priey, khmaoc)* qui sont les serviteurs des *nêak taa* ou génies; ils ne sont pas autorisés à monter sur l'autel et viennent donc manger dans le *kântoong*.

(1) Je n'ai pu observer ces rites qu'au Cambodge et encore une seule fois. En Thaïlande, l'interdiction formelle pour les femmes de participer aux cueillettes ne m'a pas permis d'assister au rituel; j'ai seulement vu le rassemblement des cueilleurs de cardamomes dans un village avant le départ en forêt, visité, hors récolte, plusieurs « jardins » de la chaîne Khao Soy Dao, examiné et photographié les constructions érigées dans ces « jardins » et fait le schéma de quelques instruments utilisés. Lors de mes déplacements en forêt dans le Massif des Cardamomes, j'ai, à plusieurs reprises, rencontré des chercheurs de bois d'aigle et une fois des collecteurs de miel. J'ai ainsi vu la phase de cueillette mais n'ai pu, pour des raisons de sécurité, participer aux rites concernant le bois d'aigle et le miel; ils m'ont été relatés, dans des régions diverses de la chaîne, chaque fois par un officiant de ces cérémonies qui mettait généralement l'accent sur les similitudes et les différences dans le rituel pour les divers produits de cueillette.

(2) Le manuscrit n° 80 023 de la Commission des Mœurs et Coutumes de Phnom Penh signale qu'il faut non seulement une tête de varan mais aussi celle d'un autre reptile: *bângkuy* (indéterminé).



Fig. 2. — Tri du bois d'aigle à la coopérative d'Anlong Krauc (province de Pursat)

Le *méé prey* tient entre les mains un *truoy*, accessoire de prière qui consiste en une baguette d'encens insérée dans un fragment de feuille de bananier plié. Il invoque successivement les différents génies de la montagne qui se trouvent dans les huit directions cardinales et inter-cardinales, en commençant par le plus important dont l'hégémonie est indépendante de la situation géographique. Ensuite, l'invocation des autres génies se fait de la gauche vers la droite, en partant de la direction du précédent. Voici ce que dit le *méé prey*: « je viens faire des offrandes et prier le génie (suivi du nom propre de celui-ci) de venir manger des aliments à satiété; je lui demande la permission de cueillir les fruits de cardamome, le prie de ne pas se mettre en colère, de faire en sorte que les bêtes sauvages ne (nous) mordent pas et que chacun soit en bonne santé jusqu'à la fin ». Cette prière prononcée dans les huit directions, l'officiant arrose d'alcool la nourriture destinée aux esprits, mânes et fantômes. Cet appel aux différents génies suivi de l'arrosage rituel des aliments déposés dans le *kantoong* est répété deux autres fois.

Puis le *méé prey* lève les mains en signe d'invocation et dit: « Vous tous, *tevodaa* (*tevodaa* = divinité), je vous prie de venir présider aux cueillettes. Si quelqu'un fait preuve de malhonnêteté, vole ou pille, venez lui prendre la vie, lui briser le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive ». Puis il boit de l'eau sacrée et en offre à tous les participants. Celle-ci, contenue dans une sorte de bol en métal ou *phteul* consiste en de l'eau additionnée de sel et de poivre (on y ajoute parfois une fleur odorante).

Ensuite le *méé prey* appelle les 19 esprits vitaux, *prâleung prâloh*; il dit: « je demande aux 19 esprits vitaux du (ou des) *nêak taa* de venir ». Il les énumère: « 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, pheu, pheu, pheu » (1); puis il répartit la terre entre tous les *koon khmuoy* qui en mettent sur leur tête. Ces invocations une fois terminées a lieu la danse du bœuf sauvage exécutée par un ou deux danseurs portant sur la tête les cornes de cet animal maintenues par un tissu rouge et un joueur d'orgue à bouche *(phloy)* qui évolue derrière le premier tout en se servant de son instrument. D'autres musiciens assis à terre sur une natte les accompagnent. Auparavant ils ont, tous ensemble, invoqué leur génie protecteur. Les deux danseurs font trois fois le tour de l'autel en allant de la gauche vers la droite. Cet intermède musical termine les offrandes précédant la cueillette. Le *méé prey* partage alors la nourriture et l'alcool déposés sur l'autel entre tous et c'est la fête pendant le reste de la journée. La cueillette proprement dite débutera le lendemain.

C'est là la forme traditionnelle du rite que les « chefs des cardamomes » respectent encore actuellement; toutefois il arrive qu'on érige un autel à deux niveaux seulement destinés à la nourriture et aux génies et, dans ce cas, l'officiant s'assied sur une natte posée à même le sol (fig. 4).

Pour les autres cueillettes, l'autel comprend seulement deux étages. Le *méé smɔon* et le *nêak saên* (correspondants du *méé prey* respectivement pour la recherche du bois d'aigle et la collecte du miel) officient debout, le visage tourné vers les *tevat*; il n'y a pas absorption d'eau sacrée par les participants. Pour le miel, on invoque non pas les *nêak taa* de la forêt mais le génie de l'arbre ou *méé nieng* et uniquement en regardant les effigies, les directions cardinales et inter-cardinales n'intervenant pas alors. L'appel des esprits vitaux n'a pas lieu, non plus que la distribution rituelle de la terre, peut-être parce que ce produit n'est pas une émanation du sol.

Pour les jardins de cardamomes, le défrichage de la forêt est précédé, d'un rite bref consistant à allumer deux baguettes d'encens sur le lieu choisi en invoquant le(s) génie(s) de l'endroit: « nous, *n* personnes, venons planter des cardamomes; nous demandons au(x) génie(s) de nous autoriser à le faire et de nous protéger ».

b) *Le séchage des fruits*

Une fois la cueillette terminée, on procède au séchage des fruits sous un hangar ou *khtom krâvanh* construit près de l'abri. Avant de les déposer (environ 30 kg à la fois), dans le *prâdeuh* — récipient de bambou qui sera exposé aux flammes de cinq feux — on en fait un tas dans lequel on pique deux baguettes d'encens allumées en offrande au *nêak taa ceungkraan* « génie du foyer », afin qu'il ne « mange » *(sii)* pas trop de fruits. En effet après séchage il reste généralement 21 kg sur les 30 soumis à la chaleur mais, dans certains cas, le poids peut baisser jusqu'à 15 kg; on dit alors que « le *nêak taa ceungkraan* a mangé une partie de la récolte ». On arrose les colonnes du hangar d'alcool qui se répand à terre. Cela fait, l'officiant s'adresse au génie: « *nêak taa*

(1) La cérémonie d'appel des 19 esprits vitaux d'un individu, qui se fait notamment lorsque celui-ci est malade, n'est pas très claire dans le présent contexte et devra être élucidée par la suite.

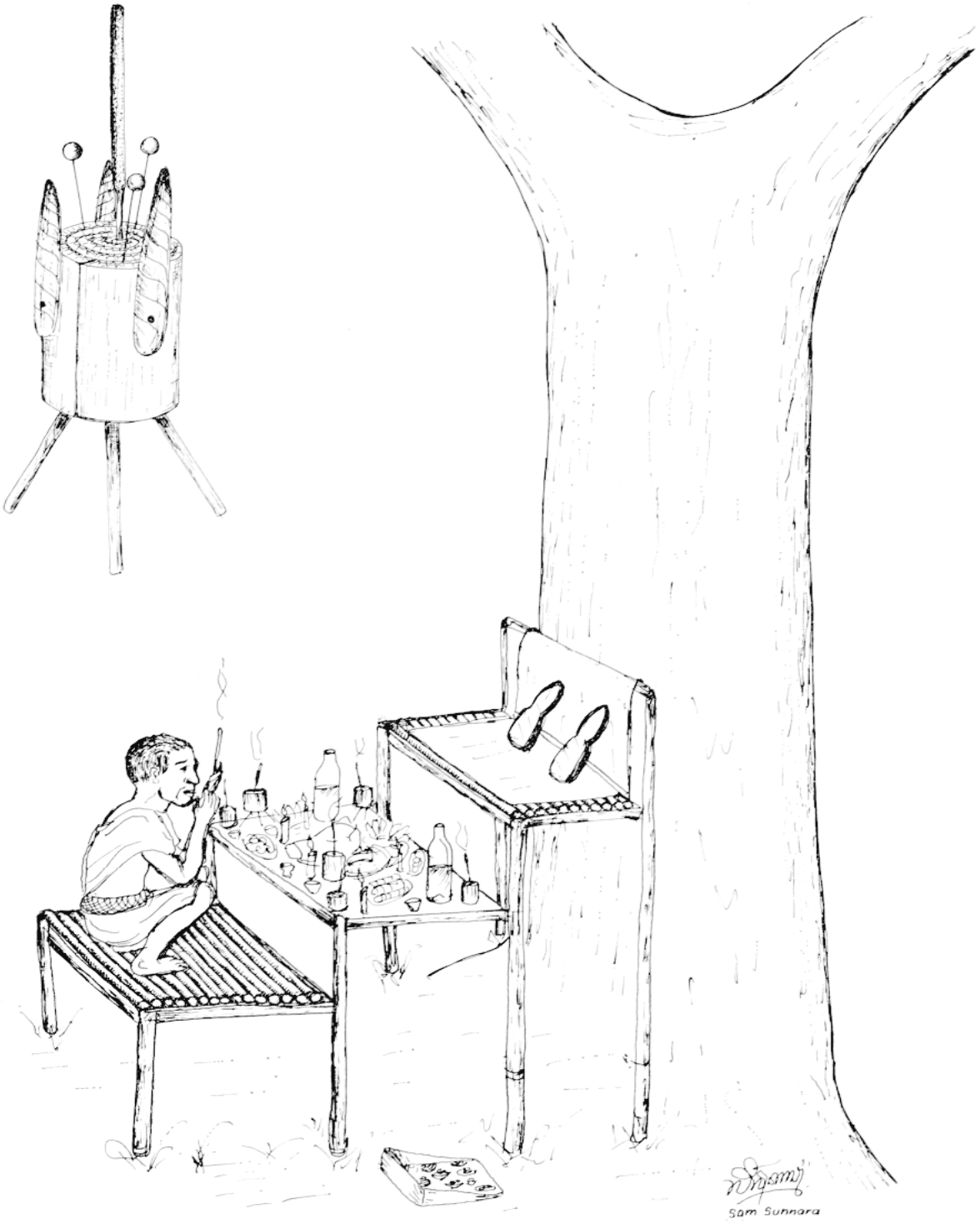


Fig. 3. — Autel des génies *(rien nêak taa)* érigé lors de la cueillette des cardamomes; en haut, détail: *slaa thoo*



Fig. 4. — Cueillette des cardamomes: rituel simplifié

ceungkraan, je vous invite à boire l'alcool, je vous demande la permission de faire sécher les fruits de cardamome et de faire en sorte qu'ils ne diminuent pas trop ». Puis il remplit le *prâdeuh* de fruits, le dépose sur une surface faite de perchis ou *rien* sous laquelle il allume les cinq feux. Chaque feu comprend trois tisons.

c) *Le rite de clôture*

Lorsque toute la récolte des « forêts » ou « jardins » a été cueillie et séchée, chaque participant offre l'équivalent d'un bol de fruits au « chef des cardamomes ». Puis, avant de quitter la forêt, celui-ci allume deux baguettes d'encens et, s'adressant aux génies: « *nêak taa* nous avons terminé la cueillette, nous vous remercions, nous prenons congé de vous et rentrons au village ». Ce même rite est observé pour le bois d'aigle et le miel. Chez les Pear, chacun allume une bougie et une baguette d'encens, le chef soupèse le produit collecté et dit: « Cette année nous avons fait une bonne récolte; je vous demande de faire qu'elle soit meilleure encore l'an prochain ».

2) ***Les interdits observés pendant la cueillette***

Ils sont multiples:

a) *Choix des cueilleurs — Interdits concernant leurs familles*

La cueillette est une activité essentiellement masculine et rigoureusement interdite aux femmes qui ne peuvent même pas traverser une forêt ou un champ de *krâvanh* sous peine de mécontenter le(s) génie(s) qui provoquerai(en)t un mauvais rendement en

fruits. Alors qu'au Cambodge le *nêak taa* consulté autorise volontiers une étrangère à participer aux cueillettes moyennant quelques offrandes, en Thaïlande il est inflexible. Les femmes des cueilleurs de cardamomes, restées au village, ne peuvent en sortir; de plus elles n'ont pas le droit:

— de s'enduire d'onguents odorants ni de se parer le corps de jolis vêtements car les fruits ne sècheraient pas, les hommes ne trouveraient ni bois d'aigle, ni miel. Cependant dans les villages cambodgiens de la province de Chantaburi (Thaïlande) on dit que, lorsque le mari recherche bois d'aigle ou miel, il est bon que la femme rende son corps odorant comme les produits de cueillette;

— de plaisanter avec les hommes; si l'une d'elles a des relations adultérines c'est sur les cueilleurs que se reporte le mécontentement des génies: ils sont atteints de maladies ou bien sont attaqués par les serpents et les tigres ou encore les fruits ne sèchent pas. Et le *dângkhau tuk khmum* (chef des chercheurs de miel), celui qui descend les ruches, peut choir du haut de l'arbre.

Les enfants impubères ne sont soumis à aucun interdit.

Ces règles constituent un modèle idéal. Au Cambodge, toutefois, il arrive que des femmes participent à la cueillette cela notamment lorsque les cardamomes poussent près du village; il semble alors que la forêt dense entourant l'agglomération — si elle ne fait pas vraiment partie du *srok* « endroit habité » qui s'oppose à *prey* « forêt, sauvage » — n'est pas non plus dans ce cas l'endroit terrifiant que seuls les hommes sont capables d'affronter; les cueilleurs ne vivent pas davantage dans des conditions matérielles pénibles difficilement supportables pour leurs épouses puisqu'ils rentrent chaque soir chez eux. Enfin les femmes, quotidiennement, sont obligées de circuler dans ces formations à cardamomes pour aller ramasser les feuilles, les fruits, les fleurs, les tubercules, qui serviront de légumes ou de condiments. Il y a donc un aménagement de l'interdit: on veille néanmoins à ce que les femmes ne côtoient pas la plante pendant les périodes menstruelles.

b) *Construction des abris*

Traditionnellement ils sont faits uniquement de végétaux (perchis et feuilles). Aujourd'hui, en Thaïlande notamment, le plastique et la tôle ondulée tendent à les supplanter.

c) *Vêtements*

Si l'on s'en tient strictement aux règles du rituel — qui sont de plus en plus transgressées — les cueilleurs ne peuvent pénétrer dans la forêt que la tête et les pieds nus, le corps drapé dans un simple morceau d'étoffe qui doit être en contact direct avec la peau; ce tissu constitue leur unique vêtement. Quant au *méé prey*, *méé smoon* ou *nêak saên*, obligation lui est faite de revêtir, lors du rituel, cinq coudées de tissu blanc sur le buste, afin d'entrer en communication avec le monde des génies (1). Cette pratique est encore en usage aussi bien au Cambodge qu'en Thaïlande, mais les cueilleurs de la province de Chantaburi ont adopté le port des chaussures et du chapeau alors que ceux de la Chaîne des Cardamomes (Cambodge) continuent d'observer les interdits vestimentaires.

(1) Aujourd'hui, le *méé prey* conserve son *khao khmaer*, culotte qui s'arrête à mi-cuisse ou au genou alors que, traditionnellement, il devrait porter à la place cinq autres coudées de tissu blanc.

d) *Nourriture*

L'officiant n'est pas autorisé à boire de l'alcool. Les cueilleurs de cardamomes ne devraient absorber que celui qu'ils distillent eux-mêmes. En fait cet alcool local ou *sraa bot*, interdit de fabrication, est de plus en plus rare et est remplacé, même pour les rites, par celui acheté chez le commerçant chinois (ou thai). A Chantaburi, on mange et boit ce qu'on veut, on chique le bétel, on fume le tabac et le haschish. Les cueilleurs peuvent tuer un peu de gibier pour se nourrir, le *méé prey* non. Mais les chercheurs de bois d'aigle sont astreints à boire de l'eau. Quant aux collecteurs de miel, sauf le *dângkhau* ils n'ont à supporter aucun interdit alimentaire.

e) *Langage*

1) *Les mots à utiliser*

Le *méé prey*, le *méé smoon* et le *nêak saên* ne peuvent mentir ni même plaisanter, ils doivent parler correctement. En Thaïlande les cueilleurs sont autorisés à plaisanter quelque peu entre eux; cela est strictement interdit au Cambodge. Toutefois, en règle générale, les *koon khmuoy* appellent l'officiant, de quelque produit que ce soit, du terme *ov*, « papa »; les jeunes cueilleurs appellent également *ov* les plus âgés; entre eux ils se nomment *look bââng* « aîné » ou *look oon*, « cadet », *look* qui correspond actuellement à « Monsieur » marquant un degré de politesse extrême. Quand on s'adresse aux génies on parle un langage spécial où figurent des mots du vocabulaire royal: il s'agit toujours d'un parler très poli.

On ne doit jamais se plaindre. Si le chemin est difficile, on dit qu'il est facile *(sruol)*; quand on est souffrant, on emploie le mot *ph'aêm* « doux, sucré »...

2) *Les punitions*

Tout manquement à ces règles de langage entraîne la colère des génies et il s'ensuit toutes sortes de malheurs pour le groupe: maladies, mauvaises coupures, récolte maigre, chute du chef du miel. Il faut alors offrir des bougies, des fleurs, du tissu blanc, du tissu rouge, de l'argent, une bouteille d'alcool et, pour les cueilleurs de cardamomes, subir sept coups de tige de cardamome sur le corps.

D'une façon générale lorsqu'un cueilleur a commis une faute quelle qu'elle soit, le *méé prey* lui attribue un nouveau nom pour le temps de la collecte.

IV. — *LES TRADITIONS ORALES ET ÉCRITES LIÉES AUX CUEILLETTES (OU CULTURES)*

Ces cueillettes d'envergure sont fort anciennes et celle de la cardamome peut-être plus que toute autre. Tchéou Ta Kouan (1) l'a observée en 1296 dans le Mont Kulen, non loin d'Angkor, en milieu pear. Depuis des siècles se transmet le récit selon lequel des Sâmré (ou Pear) de la province de Siem Reap furent contraints par un roi angkorien d'aller s'installer dans la région de Kranhung (province de Batdambang, ouest du Massif des Cardamomes) pour y faire prospérer une plante aux fleurs très odorantes nommée *krâvanh* qui poussait là-bas. Aujourd'hui elle abonde dans la chaîne qui porte son nom; par contre on n'en trouve plus trace au Mont Kulen. Il est donc logique de penser que les cultures de cardamomes qu'y vit le voyageur chinois étaient réellement des

(1) Pelliot (P.), trad. et comment., *Mémoires sur les coutumes du Cambodge de Tchéou Ta Kouan*, Paris Maisonneuve, 1951, 178 p. (cf. notamment p. 20).

cultures et que la plante a disparu de la région après leur abandon. Cela implique que l'espèce ait été antérieurement apportée au Mont Kulen d'une autre région, le Massif des Cardamomes vraisemblablement, seul endroit où la plante pousse aujourd'hui à l'état naturel même là où n'a lieu aucune cueillette. Il semble bien que l'endémicité de *Amomum kravanh* soit limitée à ce massif montagneux. Historiquement elle était appréciée des monarques khmers dès le début du XI^e^ siècle ainsi qu'en témoigne l'épigraphie (1). Et les Pear ont coutume de dire qu'ils ont cessé leur nomadisme depuis que les rois d'Angkor les ont fait « esclaves des cardamomes » *(pol kravanh)*. La cueillette et la culture du *krâvanh* seraient donc très anciennes et nul doute que les rites qui les accompagnent ont été instaurés dès le départ. Mais de ceux-là aucune mention n'est faite dans les sources écrites.

Un dicton populaire permet aux cueilleurs de prévoir les récoltes: « Quand le manguier porte beaucoup de fleurs, les fruits de cardamome seront en grand nombre, s'il en porte peu, la récolte de *krâvanh* sera maigre. On peut de la même façon mettre en parallèle la floraison du longanier et la fructification de la cardamome.

Pour le bois d'aigle, nous ne possédons de documents ni sur l'ancienneté de la cueillette ni sur la façon dont elle se déroulait à l'origine. La tradition orale pear donne une information qui, bien que non confirmée par les textes, n'en est pas moins intéressante: ce seraient des Indiens venus par mer et que les habitants de la montagne n'auraient pas eux-mêmes rencontrés qui leur auraient fait savoir, il y a très longtemps disent-ils, que leurs forêts renfermaient un arbre fournisseur de bois précieux. Ils se seraient alors mis en quête du produit. Il n'est guère possible, pour le moment, de dater cette période. Ce qu'il convient de souligner c'est combien cette indication va dans le sens général de l'expansion indienne en Asie du Sud-Est, expansion qui semble s'être traduite par une influence culturelle et économique plutôt que par une occupation militaire. Le nom cambodgien d'*Aquilaria crasna*, *can krâsnaa*, tire son origine de deux mots sanskrits: *can* vient de *candana*, *Santalum album* L., et *krâsna* de *kṛsna* qui signifie « noir ».

La présence de ce cœur odorant dans certains individus seulement de *Aquilaria crasna* ne laisse pas d'intriguer Pear et Cambodgiens qui l'expliquent de la façon suivante: un oiseau qu'on n'a jamais vu car il est nocturne et dont le cri qu'on lui prête (on me le fit entendre la nuit) fait penser à un hibou ou apparenté, serait responsable de la formation du bois d'aigle qui se produit après qu'il est venu boire l'eau retenue dans les fourches de l'arbre. Ils nomment cet oiseau *méé khleum krâsnaa*, *khleum krâsnaa*, « bois d'aigle », *méé*, « mère, chef », apparaît souvent dans le nom des animaux surtout des oiseaux.

Ces témoignages divers permettent donc de situer les débuts des cueillettes au temps d'Angkor, avec certitude pour la cardamome, avec une grande probabilité pour le bois d'aigle.

V. — *SIGNIFICATION DES RITES*

Ce rituel de cueillette s'est transmis indépendamment du bouddhisme; celui-ci, bien que d'introduction ancienne au Cambodge comme religion d'État (XII^e^ siècle) et probablement présent au Fou-Nan dès le V^e^-VI^e^ siècle de notre ère (2) a fait son appari-

(1) G. Coedès, *Inscriptions du Cambodge*, Hanoi et Paris, 1937-1966, III, p. 18.

(2) *Les religions brahmaniques dans l'ancien Cambodge* par K. Bhattacharya, *Public.* de l'*EFEO*, 1961, pp. 19-20 et 40.

tion récemment dans le Massif des Cardamomes où les pagodes datent de quelques décennies seulement (moins en certains points). La signification première des rites est, pour les cueilleurs, de se concilier les bonnes grâces des génies de la forêt. Ceux-ci pullulent partout: il y en a dans les arbres, les ruisseaux, les rochers, les monts ou groupes de monts. Ce sont ces derniers qu'on invoque avant de collecter cardamome et bois d'aigle. Pour le miel qui appartient au *méé nieng* de l'arbre c'est ce génie qui est concerné. Il est impensable, en 1970, de prélever quoi que ce soit sur la forêt sans avoir l'autorisation de ceux qu'on considère comme les habitants et les propriétaires *(mcah)* du lieu: les *nêak taa*. Consultés et honorés, non seulement ils donnent leur aval mais, comme ils sont maîtres de la forêt et de ce qu'elle renferme, ils agiront sur les génies de second ordre, ceux qui habitent les bêtes sauvages, et les cueilleurs ne risqueront pas alors d'être attaqués par elles. Négligés, ils se vengeraient, la cueillette tournerait à la catastrophe: point ou peu de miel, de bois d'aigle, de fruits de cardamome, entrée en scène des éléphants, tigres et ours, fièvres pernicieuses, mauvaises coupures, telles seraient les mésaventures que subirait le groupe. Aussi ne s'est-on encore jamais risqué d'ignorer les *néak taa*. A noter que la couleur propre aux génies est le rouge — leurs effigies reposent généralement sur du tissu rouge — le blanc étant, semble-t-il, réservé aux officiants et aux médiums.

Tout comme dans le *srok*, les génies de la forêt sont hiérarchisés (1). Ceux des monts *(phnum)*, les plus importants, n'ont pas tous le même « grade » et l'on commence toujours les invocations en s'adressant au plus révéré. On a vu aussi que ceux-ci intercédaient auprès des génies habitant les bêtes sauvages et qu'ils avaient sous leurs ordres la troupe des fantômes, esprits et mânes. Cette organisation du fonds religieux populaire, non ou peu contaminé par le bouddhisme, mériterait une étude approfondie. C'est dans les régions les plus isolées qu'elle devrait être entreprise. Le Massif des Cardamomes — maintenant inaccessible — était un de ces bastions où la culture populaire s'était transmise à l'abri du bouddhisme et à l'écart, jusqu'à récemment, de la civilisation occidentale. Une telle étude, pourtant à ses débuts, montrait déjà, contrairement à l'opinion émise par M^me^ Porée-Maspéro (2), que le souvenir des Indiens était encore vivace dans la tradition orale et que le brahmanisme était présent dans un rituel à la fois aussi banal et aussi fondamental que celui de la mort. Puissions-nous reprendre un jour la suite de cette étude qu'il faudrait mener également au niveau même du vocabulaire; celui-ci, en effet, n'a pas été analysé. En certains endroits, quand on fête les génies, on emploie l'expression *lieng nêak taa* « faire des offrandes aux génies »; en d'autres, *laeung nêak taa* ou *laeung roong* (*roong* = hangar, *laeung* = monter, ériger); ailleurs encore, *leeng nêak taa* (*leeng* = jouer, s'amuser).

Par ailleurs, dans l'article de R. Baradat, figure l'expression « ouvrir ses (de la forêt) portes symboliques ». Il s'agit là apparemment non d'une traduction (aucun texte pear ou cambodgien n'est donné) mais d'une interprétation personnelle reprise ultérieurement par des auteurs. En fait, ce qu'on demande avant tout aux génies c'est d'être conciliants avec les cueilleurs, de retenir les bêtes sauvages loin d'eux et de leur assurer une bonne récolte, en somme de les accueillir dans un lieu qui leur soit favorable. Je ne suis pas certaine qu'il faille y voir l'idée d'« ouverture de portes »,

(1) C'est un fait qu'on observe sur le terrain, aussi bien pour le *srok* que pour la forêt ou *prey*. M^me^ Porée-Maspéro l'a par ailleurs mentionné dans son « *Étude sur les rites agraires chez les Cambodgiens* », Mouton, Paris La Haye, 1962 à 1969, 3 t.; cf. t. I p. 11.

(2) « Notes sur les particularités du culte chez les Cambodgiens », *BEFEO* XLIV, p. 640-641.

même symboliques. De toute façon, appeler les cérémonies « rite d'ouverture de la forêt » et par assimilation « rite de fermeture » (1) les offrandes faites avant de rentrer au village me paraît peu correct.

Enfin une autre remarque terminologique me semble nécessaire. Dans le Massif des Cardamomes, pour les génies du terroir *(srok)*, on emploie uniquement le terme *néak taa*. Quand on veut désigner ceux de la forêt et des lieux non habités en général, on utilise indifféremment les mots *nêak taa* ou *arêak* suivis de l'épithète *prey*. On peut donc avoir *nêak taa srok* d'une part, *nêak taa prey* ou *arêak prey* d'autre part mais jamais *arêak srok*. Certains pensent que *nêak taa* est réservé exclusivement aux génies qui résident dans le *srok* et *arêak* à ceux qui peuplent la forêt ou *prey*. C'est peut-être ce qui idéalement devrait avoir cours mais je n'ai pu le vérifier dans la pratique. *Néak taa* est, par ailleurs, un mot cambodgien; *arêak* a été emprunté au sanskrit *ā-rakṣa*, forme palie *arakkha*.

CONCLUSION

Ce rituel, s'il montre bien comment le Cambodgien conçoit la forêt, pose un certain nombre de problèmes. Si l'absence du bouddhisme paraît établie, en est-il de même du brahmanisme? Apparemment oui mais, comme le dit K. Bhattacharya (p. 24) « l'histoire des Souei prouve qu'une synthèse du sivaïsme et de la religion autochtone s'était réalisée au Cambodge »; et Tchéou Ta Kouan parle de la secte *passeu-wei* (p.14,15) qui adorait le linga et que K. Bhattacharya suggère être « une secte propre au Cambodge de la fin du XIII^e^ siècle » (p. 46). Tchéou Ta Kouan rapporte que ses adeptes portaient sur la tête une étoffe rouge ou blanche. Ce sont ces couleurs qui apparaissent dans les rites cambodgiens. Une étude approfondie de ce rituel, si elle est possible, devrait s'inscrire dans le cadre plus général de l'examen du fonds religieux autochtone au Cambodge.

Sur le plan linguistique, la diversité du vocabulaire correspond-elle géographiquement à des aires dialectales ou à des facteurs historiques (*lieng* est un emprunt au siamois (2)? Il se peut, en outre, comme le suggère M^me^ Porée-Maspero (3) que les mots *lieng*, *leeng* et *laeung* appartiennent à une « série de termes dont le sens premier est celui de prise de possession »; cela reste à prouver.

Pour tenter de répondre à ces questions diverses, des enquêtes ethnographiques à travers tout le pays s'imposent (observation de tous les rites, leur analyse religieuse, recueil des termes utilisés pour les nommer et les décrire). C'est donc un travail délicat et de longue durée qu'il est difficile d'envisager dans les circonstances actuelles mais qu'il faut mettre en réserve pour l'avenir.

(1) « Enquête ethnographique au village de Ta Tok (Kranhung) en Battambang (1^re^ partie), 1968, *Bull. des Étudiants de la Faculté d'archéologie* de Phnom Penh, I: 22-23.

(2) *Vacananukram khmaer* (dictionnaire cambodgien), 1962, 2 t., Institut bouddhique, Phnon Penh, cf. p. 1 076.

(3) *Étude sur les rites agraires chez les Cambodgiens*, *op. cit.*, t. I, p. 234.

Liste des mots cambodgiens notés dans le texte

Transcription libre	Transcription phonétique	Translittération[1]
(s)ânsââm	(s)ɒnsɒɒm	(s)ansam
arêak	arɤak	ārakkh ou āraks
bââng	bɒɒŋ	paṅ
beh	beh	peḥ
bey saac	bey saac	pisāc
câmkaa	cɒmkaa	caṃkār
caar	caar	(2)
can	can	canda(n)
ceungkraan	cəŋkraan	joeṅkrān
cheu	chəə tiəl	jhoe dāl
crov	crəv	jrau
dângkhav	dɒŋkhav	ṭaṅkhau
kântoong	kɒntooŋ	kandoṅ
khlaay	khlaay	(2)
khleum	khlɤm	khlim
khmaoc	khmaoc	khmoc
koon khmuoy	koon khmuəy	kūn kmuoy
krâsnaa	krəsnaa	krasnā ou krisnā
krâvanh	krɒvaaŋ	kravāṅ
khtom	khtom	khdam
laeung	laəŋ	loeṅ
leeng	leeŋ	leṅ
lieng	liəŋ	lïeṅ
look	look	lok
mcah	mcah	mcās'
méé nieng	meː niəŋ	me nāṅ
mien	miən	mān
nêak taa	nɤak taa	anak tā
ov	ɤv	ū
oon	oon	ün
ph'aêm	ph'aɤm	ph-aem
phnum	phnum	bhnaṃ
phteul	phtɤl	phtil
pol	pɔɔl ou pɔl	bal
prâdeuh	prɒdəəh	pratoes

prey	prẹy	brai
priey	priəy	brāy
rieh	riəh	(2)
rien	riən	rān
roong	rooŋ	roṅ
sâmpung	sɒmpuŋ	saṃbuṅ
saên	saɪn	saen
sii	sii	sĪ
slaa thoo	slaa thɔɔ	slā dharm
smoon	smoon	smūn
soom	soom	sūm
spuong	spuəŋ	sbaṅ'
sraa bot	sraa bɤt	srā pịt
srok	srok	sruk
sruol	sruəl	sruol
suon	suən	suon
tevat	təvat	(2)
tévoda	tevɔdaa	devatā
trâcêak	trɒcɾak	trajāk'
trâkuot	trɒkuət	trakuot
truoy	truəy	truoy
tuk khmum	tɯk khmum	dịk ghmum

(1) La transcription phonétique est celle de E.J.A. Henderson, "The Main Features of Cambodian Pronunciation", London, Bull. School of Orient. and Afric. Stud., XIV, 1, 1952, compte tenu de quelques modifications apportées par S. Lewitz. La translittération est celle de F. Martini, "Aperçu phonologique du cambodgien", Paris, Bull. Soc. Ling. Paris, XLII, 1, 1942-1945, complétée par S. Lewitz, "Note sur la translittération du cambodgien", Paris, Bull. Ecole Franç. Extr.-Or., LV, 1969.
N.B.- Les voyelles inhérentes ɒ et ɔ sont souvent prononcées [ə] dans la première syllabe des dissylabes.

(2) Mots non signalés dans les dictionnaires. Le r final de caar indique une prononciation dialectale.